
SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

228

DECRET D/2021/...../PRG/SGG

PORANT RATIFICATION DE L'ACCORD DE FINANCEMENT
FINANCEMENT ADDITIONNEL POUR LE PROJET DE PREPARATION ET DE
IPOSTE A LA COVID-19) ENTRE LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA), SIGNE LE
R JUILLET 2021, POUR UN MONTANT DE VINGT-HUIT MILLIONS DEUX
ENT MILLE DOLLARS (28.200.000 US).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

1 la Constitution ;

1 la Loi L/2021/0029/AN du 04 juillet 2021, autorisant la ratification ;

1 le Décret D/2021/...../PRG/SGG du 08 JUIL. 2021, portant promulgation de
Loi L/2021/0029/AN du 04 juillet 2021;

DECRETE :

Article 1^{er} : Est ratifié l'Accord de financement (Financement additionnel pour le projet
préparation et de riposte à la COVID-19) entre la République de Guinée et
Association Internationale de Développement (IDA), signé le 1^{er} juillet 2021, pour un
montant de vingt-huit millions deux cent mille dollars (28.200.000 US).

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera
registré, publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 08 JUIL. 2021


Prof. ALPHA CONDE